

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

Arrêté du 1^{er} juin 2018 modifiant l'arrêté du 18 avril 2016 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre technique de matériaux naturels de construction (CTMNC) pour la période 2016-2018

NOR : ECOL1810860A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu les articles L. 521-1 à L. 521-13 du code de la recherche fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement des centres techniques industriels;

Vu l'arrêté du 20 février 2007 portant reconnaissance du centre technique de matériaux naturels de construction (CTMNC) pour les secteurs de la terre cuite et des roches ornementales et de construction;

Vu l'arrêté du 18 avril 2016 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre technique de matériaux naturels de construction pour la période 2016-2018;

Vu les statuts du centre technique de matériaux naturels de construction, et notamment l'article 6 précisant la composition du conseil d'administration,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Johnny SALVETAT est nommé membre du conseil d'administration du centre technique de matériaux naturels de construction, au titre du collège des représentants du personnel technique, en remplacement de M. Aurélien CORTIER, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre technique de matériaux naturels de construction, au titre du collège des représentants des chefs d'entreprise, pour la durée du mandat restant à courir :

M. Julien CHNEBIERK, en remplacement de Mme Florence PETIT.

M. Philippe CHAMBAUD, en remplacement de M. Hervé PETARD.

M. Vincent MONTABONEL, en remplacement de M. Christophe LAGRANGE.

Article 3

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 1^{er} juin 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'aménagement du logement et la nature :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,
THIERRY VATIN